

Ce fut fait... illustrant ainsi notre capacité visionnaire à préparer le passage dans l'Agglomération des 158 communes.



Cette **nouvelle agglomération Pays Basque** est depuis quelques mois la structure institutionnelle commune à l'ensemble du territoire Pays Basque. Votre conseil municipal a voté à l'unanimité cette intégration.

Aujourd'hui notre village est représenté à deux échelons de cette entité : **au sein du conseil communautaire** bien évidemment, mais encore au cœur du nouveau réacteur que devrait être cette fusée institutionnelle puisque le maire d'Ahetze siège au sein du **conseil permanent**.

Précédemment en charge d'une vice-présidence sur les problématiques environnementales de l'Agglomération Sud Pays Basque, **le maire d'Ahetze est aujourd'hui le vice président du syndicat Bil ta Garbi** en charge du traitement des déchets sur l'ensemble du Pays Basque.

Ahetze commune de 2000 habitants fait partie des 30 communes les plus peuplées du pays basque (sur les 158 !!! plus importante que St Palais, Baigorri ou même St Jean Pied de Port).

Elle doit avoir sa représentation au sein d'instances qui intègrent de plus en plus des compétences structurantes de développement et de gestion du territoire.

Des élus de la commune sont présents dans ces commissions et tout en construisant une gouvernance, recherchant l'intérêt général, ils n'hésitent pas à défendre les intérêts partagés pour notre commune.

Nos différents partenaires connaissent notre « feuille de route » et les valeurs qui nous guident.

Ils peuvent ainsi en toute confiance et connaissance de cause être associés à nos projets.

C'est donc dans une synergie et une intelligence partagée, auprès de ces différents partenaires, que notre village trouve les leviers de son développement annoncé.

9 - Protéger et valoriser notre patrimoine architectural, environnemental, linguistique et culturel

Pour relever le défi de protéger et valoriser notre patrimoine linguistique et culturel, l'action de la Commune est transversale dans ses services à la population.



✓ Étude de valorisation du centre bourg

Ainsi que cela a été exprimé dans divers bulletins municipaux et lors de la réunion publique, cette étude a eu pour but de favoriser les liens entre tous les centres de vie du village, la place Mattin Treçu, Soro Handia et la place du Trinquet. Privilégier les piétons, leur sécurité et leur bien-être, dans des espaces valorisés, était le cahier de route du cabinet d'architecte paysagiste Artesite.

Un phasage des travaux a été mis en place, la priorité ayant été donnée à la place Mattin Treçu.

✓ Place Mattin Treçu

Les demandes de subventions et les montages des dossiers administratifs seront finalisés en 2017 pour un démarrage des travaux au premier trimestre 2018. Pour redonner vie à cette place les espaces seront redéfinis afin de permettre aux aheztar de pratiquer la pelote, se reposer en terrasse, discuter sur les gradins en regardant les enfants jouer en toute sécurité... en lieu et place des zones de stationnement...

Cette réalisation permettra de remettre en valeur la qualité architecturale et patrimoniale de notre place historique.

✓ L'église

Les premiers jalons pour la rénovation de l'église **Saint Martin** ont été posés avec la rencontre sur place d'une représentante de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et avec l'architecte des ABF (Architectes des Bâtiments de France). Ces deux organismes ont convenu de l'intérêt patrimonial de notre église et sont prêts à nous accompagner sur ce projet.

Un maître d'œuvre pourra maintenant être diligenté afin d'établir un diagnostic et évaluer le montant des travaux.



✓ Langue basque

La Commune a lancé une démarche de **labellisation de sa crèche municipale** dès décembre 2014. L'objectif est de proposer aux enfants un accueil bilingue avec 50 % du personnel bascophone sur tout le temps d'ouverture de la structure. Au moins 3 agents sont prévus sur le plan de formation.

À ce jour, l'agent référent a brillamment atteint le niveau requis en décembre 2016. Le second agent est entré en formation intensive en janvier 2017 pour 5 mois. Le troisième agent a débuté sa formation en 2015. L'objectif est d'avoir une crèche labellisée avant la fin du mandat. La Commune est accompagnée dans cette démarche par l'Office Public de la Langue Basque et par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB).

D'ailleurs, la CAPB accompagne la Commune dans la mise en place de **TAP bascophones** dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Sur le temps scolaire, **une classe immersive en euskara** a ouvert en septembre 2016. Proposer une bonne maîtrise de la langue basque dès les premières années de maternelle a été le souhait exprimé par des parents, soutenus par l'équipe enseignante et la municipalité. La Commune accompagne ce beau projet en mettant à disposition un Atsem bascophone. Cette initiative garantit une meilleure réussite de ces enfants dans la poursuite d'une scolarité bilingue au sein de notre école publique.

Enfin, **la signalétique** mise en place cette année dans tous les bâtiments communaux recevant du public sera systématiquement bilingue.

PAROLE À L'OPPOSITION

Pasa diren urteetan bizitegi arazoak aipatzen zirenean bigarren etxeak erbiz erakutsiak ziren eta gai horren inguruko proposamen guziki segidarik gabe geratzen ziren 2016 urte arte noiz finantza lege batek proposatzen zuen ehuneko 20ko zerga bat aplikatzea etxe horiei. Herri guzietan legea onartu egin zuten, ziburuk ez ezik, herriko kontseiluetan boto baten bidez. Aurtengo finantza legeak aukera emaiten die zerga emendatzea ehuneko 20tik ehuneko 60 arte etxegintzako presio eskualdean diren herriek. Aheztarrek dakite nola zaila den ipar euskal herrian etxebizitza bat edo etxe bat izatea, alta horiek ez dira eskas ! Kostaldean hutsik geratzen direnak urtean zehar milaka badira, noiz denbora berean urte osoan hemengo langile baten sozial etxebizitza baten eskaerari ezin diogu faborezki erantzun!

Kostaldeko herri batzuetan bigarren etxeetako zenbakia ehuneko 50a arte iristen da. De facto euskal herritar aintzek ezin dute duintasunez bizi haien etxean edo etxebizitzan urte osoan. Lege horren bidez poderoan direnak entseiatzen dira etxebizitzan merkatua orekatzen euskal herrian bainan ez dugu aiantzi behar legea gehiago egin dela pariserentzat eta bere inguruko herrietarantz, frantzia oraindik estatu zentrala baita.

Zein da lege horren helburua?ahal bezain etxebizitza gehien berriz merkatuan ezartzea alokatuak izan ditzaten urte osoan zehar. Alta aukeraz aprobetxatzen ote dute hemengo herriko etxeek? Ahetzen ehuneko 15a da bigarren etxeetako kopurua, hori dela eta pentsa dezakegu ez dugula egoera larririk salbu lur ainitz badira oraindik gure herrian. Horregatik beharrezkoa da lur guzti horiek defendatzea eta atxikitzea. Zerga horren helburua ez da ahetzen bigarren etxe bat duten jabeak turrintzea baizik eta zerga hau baliatzea bigarren etxeko proiektuak dituztenei ideei horiek burutik kentzeko, oroit behar da azken sei urteetan etxe horien emendakina etengabea izan dela. Kasu honetan adibide bat izan behar ginen Ahetzen, erabaki indartsu bat hartuz eta zerga ehuneko 60a arte altxatuz, kural politikoa erakutsiz guztien interesa defendatuz eta ez kasu batzuenak bakarrik herriko gehiengoak egin zuen bezala

INFOS DIVERSES

Cultiver son potager c'est possible à AHETZE, aux Jardins de Larralde. Cette association dédiée à l'aménagement de parcelles pour la culture potagère propose des espaces d'environ 100 m² à louer, situés dans un magnifique environnement champêtre, tout près du centre du village. Les aheztar y peuvent cultiver leurs propres légumes et en faire profiter toute leur famille... dans une ambiance d'échange et de convivialité... Contact : Jean Louis BERNARD - Tél : 06 10 36 70 10 - Mail : jardinsdelarralde@laposte.net

Un numéro vert info déchets

Depuis le 1^{er} janvier, la nouvelle Communauté d'Agglomération Pays Basque est chargée de remplir pour vous la mission de collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés. Elle a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte Bil Ta Garbi et de lui confier la compétence traitement et valorisation. Pour ce qui concerne la compétence collecte, une organisation en pôles territoriaux a été mise en place. La commune d'Ahetze fait partie du pôle territorial Sud Pays Basque, qui comprend également les communes de : Aïnhua, Arbonne, Ascain, Biriathou, Guéthary, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pée-sur-Nivelle, Sare et Urrugne.

Les fréquences, circuits et lieux de collecte des déchets



AHETZEKO BERRIAK
Bulletin municipal d'information
Octobre 2016 - N° 29

Directeur de la publication :
Philippe ELISSALDE - Maire d'Ahetze
Service Communication :
1 place Mattin Treçu - 64210 Ahetze
Tél. : 05 59 41 95 20 - Fax : 05 59 41 85 25
Mail : mairie@ahetze.fr - Site : www.ahetze.fr

Impression : IBT concept - 05 59 64 72 00
Tirage : 1 100 ex

Ce bulletin est imprimé sur du papier PEFC™, label respectant les normes de gestion durable des ressources forestières. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.



Agenda

N°Vert 0 800 64 50 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ménagers n'ont pas changé sur Ahetze. La collecte sélective s'effectue toujours aux points tri existants et les déchetteries du territoire vous accueillent aux mêmes horaires, soit du mardi au vendredi de 14h à 18h et le lundi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h.

En complément, la commune d'Ahetze propose un service d'enlèvement des encombrants, sur rendez-vous en appelant la mairie. Le service est facturé 20 € le trajet.

Une demande de composteur pour les déchets organiques ? Un container cassé ? Une question sur les déchets ou leur collecte ? Appelez le numéro vert actif du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

debateetan. Berriz diogu etxe bat izaita eskubideari bi izaiteari baino lehentasuna eman behar diogula!

Bidarten eta Getarian erabaki onak hartu dituzte eta gaurtik aintzinerat ehuneko 60ekoa izanen da zerga. Ahetzen aldiz emendaketa ttikia izan da eta ehuneko 25ekoa izanen da orain zerga, horrek suposatzen du bigarren etxe baten proiektu bat dutenen artean Ahetzera hurbilduko direla. Berriz gure auzapezak hautu txar bat egin du gure herriaren defentsan.

Lors du conseil municipal du 17/02/17, la cinquième délibération portait sur la majoration de la taxe d'habitation des résidences secondaires passant de 20 % à 25 %.

Un débat s'engagea alors entre le groupe d'opposition et la majorité municipale. Ahetze comporte un peu moins de 15 % de résidences secondaires comparée aux villes côtières qui en détiennent près de 50 % pour certaines d'entre elles. La deuxième différence notable, Ahetze présente un foncier important. Notre village et nos administrés ont besoin d'être défendus, d'être protégés. Cette taxe nous permet, non pas de matraquer les administrés détenant des maisons secondaires mais au contraire, dans notre cas, utiliser cette taxe comme un moyen de dissuasion sur les projets de maisons secondaires qui, rappelons-le, depuis plus de 6 ans, ont plus-tendance à augmenter qu'à diminuer.

Le courage politique était d'envoyer un message fort à l'extérieur, d'être un exemple pour les autres communes d'Euskal Herria en proposant une taxe à 60 % permettant de défendre le sens collectif commun et non pas le particularisme comme l'a pu le défendre cette majorité lors du débat et d'avoir comme effet de levier 5000 résidences secondaires en moins sur les 30000 existantes sur le littoral et donc 5000 en moins à construire. Nous le répétons le droit d'avoir un logement passe avant celui d'en avoir deux... Une nouvelle occasion manquée pour notre édile.

Groupe Ahetzen - M. ITURZAETA - S. CAPENDEGUY
www.ahetzen.eus

AHETZEKO BERRIAK

Bulletin municipal d'information

AVRIL 2017 N° 31

Édito



Cette période électorale fait régulièrement ressurgir différents travers de notre société... malheureusement à tous les échelons du paysage politique !

Plus grave encore que le mensonge... la manipulation !

Quelle que soit la couleur politique, c'est malheureusement une dérive constatée, que nous devons combattre.

Désespérer d'une éthique retrouvée, par la tentation de mettre « tous les élus dans le même sac », n'apporte aucune solution sur le fond et nourrit l'abandon de l'engagement public indispensable à la vie d'une démocratie.

Maire sans étiquette, nous essayons avec une équipe plurielle et de tendances diverses, de « faire sens commun » pour l'intérêt général.

Du bon sens, du respect, du travail permettent de porter nos actions au service des Aheztar.

L'honnêteté et la confiance qui en résulte, sont notre ciment...

À mi-mandat, nous pouvons d'ores et déjà cocher un certain nombre d'actions réalisées pour lesquelles vous nous avez élus en 2014 !

Ce bilan vous est ici présenté comme nous nous y étions engagés...

Mais il reste encore du temps et nous comptons bien poursuivre ce projet avec les mêmes valeurs et la même philosophie : rechercher l'intérêt général par le dialogue, la concertation, avec courage et respect !

C'est peut-être, cette sincérité et cette détermination dans nos engagements, qui mobilisent notre opposition de façon caricaturale.

La caricature génère parfois l'excès... lui-même justifiant quelques libertés empruntées à la vérité.

Il est indispensable de rêver le monde comme on voudrait qu'il soit... mais il est sage de le prendre comme il est ! C'est certainement la meilleure garantie pour garder son libre arbitre et éviter... la manipulation !

Philippe Elissalde
Maire d'Ahetze

BILAN À MI-MANDAT

Tout projet annoncé nécessite un bilan. Le programme pour lequel vous nous avez élus en 2014 vous avait été distribué au moment de la campagne.

Dans le contexte de l'époque, nous l'avions qualifié de « **simple et réaliste** ! ». Il n'en était pas moins exigeant et ambitieux !

Ces grands chapitres devaient structurer notre action au service des aheztars :

- ✓ **Continuer à maîtriser les équilibres économiques et financiers de la gestion communale.**
- ✓ **Optimiser et développer les services apportés à la population**
- ✓ **Anticiper et maîtriser les évolutions démographiques et urbanistiques d'ahetze dans le cadre du PLU**
- ✓ **Développer les partenariats institutionnels et économiques**
- ✓ **Protéger et valoriser notre patrimoine architectural, environnemental, linguistique et culturel.**

Chacun de ces chapitres était décliné en une série d'actions ou de propositions.

En vous proposant un diagnostic d'étape, nous souhaiterions respecter notre engagement mais encore vous interpeller sur la suite de notre action jusqu'en 2020.

Le futur PLU est en cours de rédaction et vous avez été et serez invités à différentes réunions publiques. Il en est de même pour la revitalisation du centre bourg ou d'autres sujets structurants pour le futur de notre village.

C'est tout autant ce nous faisons ensemble qui importe que la façon de le faire.

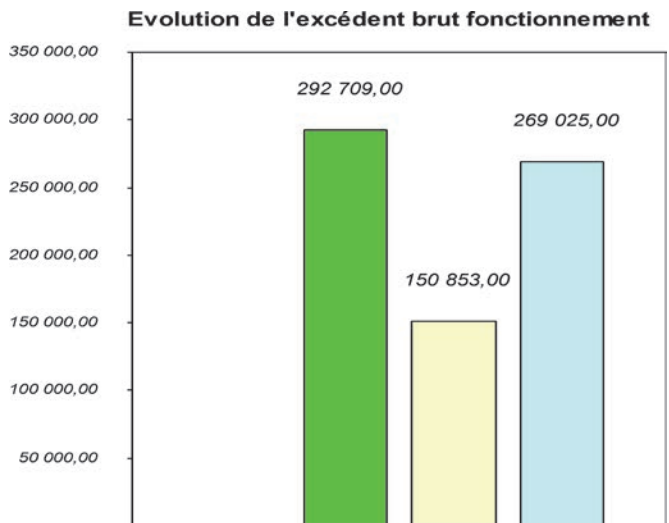
Ce mandat se terminera en 2020. Vous pourrez constater que les projets sont déjà très sérieusement aboutis mais nous comptons sur chacun pour dépasser les objectifs annoncés.

Les équilibres économiques et financiers

2017 marque notre engagement à mi-mandat. Lors de notre profession de foi en 2014, nous nous engageons à maîtriser les équilibres économiques et financiers de la gestion de notre commune à savoir :

- ✓ Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- ✓ Retrouver les ratios d'équilibre
- ✓ Rechercher de nouveaux partenaires institutionnels
- ✓ Poursuivre sereinement le désendettement de la commune
- ✓ Avoir une pression fiscale raisonnée

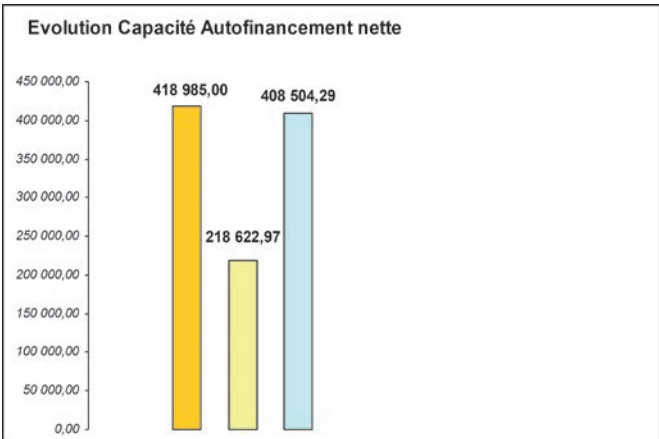
1 - Maîtriser les dépenses de fonctionnement



L'excédent brut de fonctionnement représente la différence entre les dépenses réelles et les recettes (hors charges et produits exceptionnels et financiers).

Comme vous le constatez, ces résultats satisfaisants ont été obtenus tout en permettant aux aheztar de bénéficier de services de qualité supplémentaires (TAP, accueil Ado, etc.)

2 - Retrouver les ratios d'équilibre



Elle permet de connaître annuellement la capacité d'une commune à financer sur fonds propres des investissements lorsqu'elle a remboursé ses emprunts.

Ce ratio encourageant nous a permis d'autofinancer le préau associatif et la rénovation de l'ancienne école route d'Arbonne sans faire appel à l'emprunt.

3 - Rechercher de nouveaux partenaires institutionnels

Tout nouveau projet doit impérativement passer par plusieurs phases (études, analyses..) dont celle de la recherche de cofinancements. Cette étape indispensable demande beaucoup d'investissement sur le montage des dossiers.

Il y a lieu de s'assurer d'un plan financier raisonnable pour le budget de la commune avant d'engager toutes démarches opérationnelles. C'est dans cette méthodologie que tous nos projets se façonnent.

Ainsi, la rénovation de notre bâtiment route d'Arbonne a obtenu des subventions à hauteur de 75%.

Nous pourrions ajouter les nombreux partenariats avec la CAF, le Département, l'État et les parlementaires.

4 - Poursuivre sereinement le désendettement de la commune

L'ensemble des récents investissements ont été réalisés sans recourir à l'emprunt.

Dès 2013, nous nous engageons dans une renégociation de certains emprunts en cours afin de bénéficier des opportunités du marché financier (baisse des taux).

En septembre 2016, le conseil municipal a pris la décision de consolider l'ensemble des emprunts en un seul emprunt à taux fixe de 0.96% juste avant la hausse des taux d'intérêts. Cette modalité d'optimisation financière a permis de réduire de 2 années la durée des emprunts les plus importants avec une franchise de remboursement de 24 mois.

Notre capacité de désendettement est actuellement de 3 ans.

5 - Avoir une pression fiscale raisonnée

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------------------------|-------|-------|-------|--------------|
| Taxe Habitation | 11.50 | 11.50 | 11.73 | 11.27 |
| Taxe foncière | 9.93 | 9.93 | 10.13 | 9.84 |
| Taxe non bâti | 27.12 | 27.12 | 27.66 | 24.99 |

Le 4 février 2017, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a délibéré en faveur d'un pacte financier et fiscal. Ce dispositif instaure une neutralisation fiscale pour les communes et les Administrés, un taux unifié pour tout le territoire. Ainsi il a été prévu un ajustement à la baisse des taux communaux sachant que la perte de fiscalité sera compensée par le nouvel EPCI. Dans un souci de cohérence avec le vote à l'unanimité du Conseil municipal pour la création de la nouvelle agglomération Pays basque, la baisse des taux communaux a été votée lors du dernier Conseil municipal.

Optimiser et développer les services apportés à la population

Notre commune compte à ce jour plus de 2 000 habitants et doit faire face à une évolution démographique marquée. Pour maintenir la population en place et accueillir de nouveaux habitants, notre village doit être en capacité de proposer une offre de services de proximité, de qualité et structurée.

1 - École : Réussir l'organisation des nouveaux rythmes scolaires

Mise en place à la rentrée de septembre 2014, cet aménagement a été le résultat d'une collaboration avec tous les acteurs concernés : parents, enseignants, animateurs, élus, CAF et services de l'État.

Mesurant l'enjeu de cette réforme qui est d'améliorer les temps d'apprentissage des enfants, les ressources de l'équipe d'animation ont été mobilisées, avec occasionnellement l'appui de structures associatives, afin de proposer des activités variées aux enfants : initiation aux sports collectifs, marionnettes, chant, créations et découvertes artistiques, jeux de société, cuisine...

La fréquentation à plus de 90 % des élèves traduit le bilan satisfaisant de ces actions. Un bilan confirmé chaque année lors de commissions municipales périscolaires auxquelles sont associés les représentants des parents d'élèves et les enseignants. Les élus ont souhaité prendre en charge financièrement cette nouvelle organisation en appliquant la gratuité pour les familles.



2 - Services enfance jeunesse

Les enjeux majeurs des **activités péri et extrascolaires** reposent sur l'épanouissement des enfants, le développement des capacités sociales dans le but de favoriser la communication et la découverte.

L'encadrement est assuré par une équipe qualifiée composée d'animateurs et d'agent municipaux qui s'est structurée pour répondre au mieux aux souhaits des parents, dans la mesure du cadre de l'agrément de la CAF et des services de l'État.

Lors des évènements festifs du village, les enfants deviennent acteurs, en s'impliquant, en organisant leurs propres animations : décorations du chapiteau, flash mob, chants, San Pantzar...

Au milieu de notre panel de collaborations traditionnelles, est venu se greffer, l'été dernier, un projet innovant, dynamique, riche et insouciant !!! Les ADOS, ils ont entre 12 et 17 ans, ils se sont investis pour monter, organiser et s'autofinancer un projet de séjours culturels et sportifs. Cette expérimentation à succès a permis la création d'un partenariat financier supplémentaire avec la CAF pour pérenniser ce projet. C'est le lien qui nous manquait pour maintenir la vitalité de notre village et impliquer une vingtaine d'ados à la vie de la Cité.



La crèche Ttipittoa est entrée dans une dynamique, s'appuyant sur l'objectif de l'éveil des enfants, la promotion de leur bien-être et l'écoute des parents. De nombreux projets ont vu le jour dans le domaine culturel avec la collaboration de l'Agglomération Sud Pays Basque, ou encore des animations lecture développant les relations intergénérationnelles, des échanges avec l'école maternelle (projet « passerelle ») ou avec le centre de loisirs avec l'organisation d'animations communes comme l'accueil d'une ferme itinérante ce printemps. Un partenariat s'est également mis en place avec le Réseau des Assistantes Maternelles, offrant ainsi des activités communes. Enfin l'objectif de labellisation « LEHA » soutenu par les élus permettra de proposer un accueil en langue basque.

3 - Soutien associatif

L'action associative a pour but de dynamiser notre quotidien et de créer de l'événementiel. Ces actions doivent envahir l'espace public et mettre en lumière des lieux de partage et de vitalité. La Commune s'évertue à aménager, adapter, à améliorer ces espaces en réhabilitant des bâtiments communaux ou en créant des équipements adaptés. Notre politique a demandé un effort aux associations dans le cadre de leurs subventions, mais pour permettre la création du préau associatif « Denen Leihora » et la rénovation de l'ancienne école devenue « Kultur Xokoa ». Ces deux équipements adaptés à l'activité de partage viennent compléter les équipements existants dans le souci de pérenniser chaque fête ou animation qui nous égaye tout au long de l'année.

Un travail quotidien d'accompagnement vise à optimiser les partenariats et les relations Commune/associations/intervenants extérieurs pour que chacun trouve sa place dans notre agenda culturel.



4 - Services aux séniors

Les membres du CCAS d'Ahetze ont réalisé un état des lieux de l'offre et des besoins en matière de **services de portage de repas à domicile** aux seniors. Une enquête réalisée en juin 2015 comportait trois questions sur le sujet, Il s'agissait de définir cette offre avec pour objectif de qualifier, quantifier et adapter la demande aux Aheztar.

Les retours de cette enquête ont été très faibles : moins de 10 réponses dont une seule positive. Un résultat trop faible pour assurer ce service. Deux solutions de distribution de repas existent sur notre village, le restaurant Hirriartia et Suhari notre fournisseur des repas de l'école.

En engageant cette démarche, le CCAS était soucieux de la solidarité et de l'équité sur notre commune, de l'accessibilité de ces services à tous, sans oublier la fonction de lien social qu'ils assurent auprès de leurs usagers. Même si l'enquête nous démontre que le besoin de portage de repas sur notre village reste très faible, **le CCAS reste malgré tout vigilant et à l'écoute de nos Aheztar.**

Plusieurs ateliers ont été organisés à l'attention des séniors, sur le thème du « bien vieillir » : prévention des chutes, entretien de la mémoire, bien-être...

5 - Accessibilité de la mairie

Dans le cadre des projets de mise en accessibilité des espaces et locaux publics (ADAP - Agenda d'accessibilité programmé) l'accueil administratif de la mairie a été transféré au rez-de-chaussée. La grande salle dite des mariages a été rénovée et aménagée permettant ainsi à tous les habitants de profiter de ce bel espace dans des conditions optimales.



6 - Transports en commun

La question de la mobilité est un sujet à la fois d'actualité et d'avenir dans les territoires ruraux : un enjeu social et un enjeu écologiste. Pour répondre aux besoins de déplacement des personnes n'ayant pas leur propre véhicule, Ahetze ne disposait pas de desserte de bus. Depuis septembre 2016, **HEGOBUS**, le réseau de transports en commun de la communauté d'agglomération, dessert notre village.

La **ligne 23** qui va de la halte routière de St Jean de Luz à la gare de Biarritz la Négresse, passe par Ahetze et propose :

- une ligne régulière avec 3 dessertes journalières, du lundi au vendredi,
- un transport à la demande, sur horaires fixes.

Des fiches d'information sont à disposition à la Mairie ou sur www.hegobus.fr.

Au-delà de l'enjeu social de l'accès à la mobilité pour tous, ces lignes de transport en commun proposent des modes alternatifs de déplacement, misant sur l'enjeu écologique qui nécessite encore à ce jour encore, un changement de comportement.

7 - Anticiper et maîtriser les évolutions démographiques et urbanistiques d'Ahetze dans le cadre du PLU

Notre projet de campagne prévoyait de reprendre la maîtrise de notre village, dans un contexte particulier de très forte spéculation immobilière et un PLU de 2005 très permissif. Depuis 2012, environ un promoteur ou aménageur par mois sollicite la commune d'Ahetze pour lui proposer un projet. Le résultat, vous avez pu l'observer, aucun projet d'envergure n'a vu le jour sur la commune depuis 2012. Toutes les propositions faites n'ont jamais répondu aux exigences et objectifs des élus : qualité architecturale, qualité d'insertion dans le village, coût induit pour la commune, mixité sociale, création d'espaces communs de qualité, etc. Pour autant, nous n'avons pas rempli notre objectif principal de produire du logement pour les jeunes. Oui, les jeunes d'Ahetze n'arrivent plus à se loger avec des loyers à 600 € et des salaires à 1100 €. Et n'espèrent même plus devenir propriétaires. Pour lutter contre ce phénomène, nous avons choisi de mener un travail de fond qui vous a été, à de nombreuses reprises, présenté dans ce bulletin : création de la ZAD Centre Bourg qui

permet une intervention plus grande sur les transactions immobilières, analyse des différents potentiels fonciers avec tous nos partenaires : EPFL, Agglomération Pays Basque et les aménageurs publics.

Enfin, nous avons lancé la révision générale de notre PLU. C'est un travail long et exigeant dans un contexte réglementaire évolutif. Il a pour objectif de redéfinir les règles de construction et d'aménagement pour répondre aux enjeux du logement de demain. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) débattu en Conseil Municipal, présenté publiquement et en ligne sur le site internet, reprend mot pour mot nos objectifs de campagne sur 3 axes :

1. un accueil de population maîtrisé pour une évolution urbaine équilibrée et de qualité
2. la préservation et la valorisation du patrimoine bâti, environnemental et culturel
3. le soutien à l'économie et l'accompagnement en matière de déplacements.

Des objectifs déclinés en pièces réglementaires, cartographie et règlement, qui vous seront présentés en réunion publique le mercredi 31 mai à 19h (salle Denen Xokoa). Ces objectifs sont déclinés en actions avec une analyse fine des zones ouvertes à l'urbanisation et une démarche de négociation en cours pour créer de la réserve foncière pour la Commune pour une vraie maîtrise publique des futurs projets.

L'urbanisme de planification est une démarche de long terme très contrainte réglementairement dont les résultats ne s'apprécieraient qu'au fil des années et des projets, mais qui est depuis toujours guidée par le sens commun et la volonté de préserver notre village d'Ahetze.



8 - Développer les partenariats institutionnels et économiques

La place et le rôle de la commune sont souvent évoqués dans le cadre de la campagne électorale pour les présidentielles... Cette présence dans le débat national souligne, s'il le fallait, le profond tournant historique et institutionnel que subit, provoque ou accompagne, cet échelon premier de proximité qu'est la commune.

Sans revenir sur les évolutions historiques de cette réalité, nous rappelons les raisons qui les ont engendrées, il faut au moins reconnaître que notre équipe majoritaire avait anticipé cette thématique dans sa campagne de 2013/2014.

Nous avions annoncé vouloir développer les partenariats institutionnels et économiques au sein de la communauté d'agglomération Sud Pays Basque, des différents syndicats en charge de compétences spécifiques (Ura, Bizi Garbia, Sivom de l'Uhabia), de l'établissement public foncier local (EPFL), de la Safer, de la CCI, des différents opérateurs publics et/ou d'entreprises privées.

À mi-mandat, cette évolution a été très largement construite. En 2015, le maire d'Ahetze a souhaité recentrer certaines compétences au sein de la structure Agglomération Sud Pays Basque car éparpillées elles perdaient de leur capacité fonctionnelle au sein des trois syndicats dans lesquelles elles étaient exercées, alors même que l'Agglomération s'était dotée de l'ingénierie et des moyens pour pouvoir les traiter sur un périmètre cohérent.